

**44050 - Information et orientation**

**Proposition d'attribution d'une subvention à  
l'Association de lutte contre la toxicomanie  
pour la mise en place de l'équipe  
mobile d'accueil et d'écoute des jeunes**

**Rapport n° CP/2018/282**

**Service gestionnaire :**

J520 - Service de la jeunesse

**Résumé :**

Le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers le Plan d'actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023 (PAEJF), "Un avenir pour nos enfants" adopté par l'Assemblée plénière le 25 juin 2018. Ce plan vient compléter le Plan Actions Educatives et Collèges (PAEC) adopté le 20 mars 2017 et confirmer l'ambition du Département pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois.

Dans ce cadre, le Département aide les jeunes à grandir pour contribuer à leur autonomie et leur donner confiance en l'avenir (Axe 5 du Schéma Enfance Jeunesse Famille).

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à l'Association de lutte contre la toxicomanie pour la mise en place de l'Equipe mobile des points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ).

Pour rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir, le Département soutient des actions favorisant l'écoute de leur mal-être sur les territoires ne disposant pas des structures en capacité de répondre à ces besoins (Axe 5 du PAEJF ; délibération CD/2018/021).

L'activité de l'équipe mobile répond à la nécessité pour le Département de prendre en compte les jeunes les plus vulnérables, en souffrance psychique et relationnelle, que ce soit du fait de leur comportement, de leur situation familiale ou de leur environnement.

Ainsi, l'objet de l'équipe mobile de l'association de lutte contre la toxicomanie (ALT) est de mettre à disposition des professionnels qui vont à la rencontre des jeunes. Cette équipe intervient sur les territoires d'actions Nord et Ouest du département.

## **1. L'EQUIPE MOBILE DE L'ALT**

L'Association de Lutte contre la Toxicomanie (ALT) est chargée de coordonner les 27 Points d'Accueil et d'Ecoute pour les Jeunes (PAEJ) du département, principalement financés par l'Etat, puis par les Communes ou Communautés de communes qui les accueillent.

Ces lieux constituent des formes légères d'intervention de proximité. Par l'accueil des jeunes et de leurs parents, ils ont une fonction de prévention, d'écoute, de soutien, d'orientation et de médiation. Ils prennent en compte le mal-être des jeunes d'une manière générale et préviennent les conduites à risque.

Le dispositif des PAEJ s'est enrichi d'une équipe mobile constituée d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, infirmière et travailleur social). Initiée en septembre 2015 sur le Territoire d'Action Nord, elle s'est étendue sur le Territoire Ouest en septembre 2017. Les structures et les professionnels orientent des jeunes et leurs familles vers les

permanences de l'équipe mobile, celle-ci proposant alors une réponse discrète, adaptée, dans des lieux convenus avec le jeune ou ses parents. La mobilité proposée par l'équipe permet d'entrer dans le quotidien du jeune en proposant le moins de freins possibles à la rencontre et à un entretien.

## **2. UNE ACTIVITE CROISSANTE DE L'EQUIPE MOBILE**

Beaucoup de jeunes rencontrés sont des jeunes exposés à des situations à risque (264 jeunes sur un total de 305). Le travail repose alors sur une écoute, un travail sur la parole, sans qu'il y ait nécessairement un besoin d'une orientation ou d'une prise en charge plus conséquente. Parfois les jeunes nécessitent une orientation spécifique vers une structure adaptée, un dispositif ou un professionnel précis pour une prise en charge sociale, éducative ou thérapeutique conséquente. Dans ces situations, l'équipe mobile apporte d'autres soutiens :

- Un appui aux professionnels : la pluridisciplinarité de l'équipe (assistant social, infirmière, psychologue) permet une prise de recul pour le professionnel référent du jeune. Elle peut également soulever un autre besoin non repéré par le réseau de professionnels entourant le jeune au quotidien grâce à la complémentarité des actions ;
- Un soutien à la parentalité : plus d'une cinquantaine de parents ont été rencontrés en 2017 et une centaine d'entretiens ont été réalisés. Lors de ces entretiens, il est beaucoup question pour les parents de leur rôle éducatif à tenir auprès de leur enfant. Ces entretiens de soutien proposés permettent souvent aux parents de retrouver l'assurance perdue, de travailler leurs paroles, leurs actes et leurs postures éducatives.

## **3. UNE ACTION INSCRITE DANS UN PARTENARIAT LOCAL POUR GARANTIR L'ACCES AUX JEUNES ET LA COMPLEMENTARITE DES INTERVENTIONS**

L'équipe mobile est allée à la rencontre des partenaires locaux afin de présenter le dispositif et sa spécificité et d'enrichir en retour sa connaissance du réseau des professionnels actifs sur le secteur. L'association s'est impliquée dans les réflexions initiées autour de la politique "jeunesse" départementale et a participé aux Matinées Enfance, Jeunesse, Famille du territoire Nord.

Ces rencontres ont contribué à l'orientation des jeunes vers l'équipe mobile et précisé la complémentarité des interventions.

Aujourd'hui, l'équipe mobile des Points d'Accueil et d'Ecoute pour les Jeunes (EMPAEJ) est présente sur le territoire des 12 Communautés de Communes du Nord de l'Alsace et plus particulièrement dans 24 communes. Le travail en réseau de l'EMPAEJ est réalisé avec : 9 Centres Médicaux Sociaux dans les 2 UTAMS (Nord et Ouest), 3 structures jeunesse (Centre Socio culturel, Maison des Jeunes et la Culture...), 22 établissements scolaires (collèges et lycées), 4 missions locales, des professionnels de santé, la protection judiciaire de la jeunesse, la prévention spécialisée d'Haguenau et la gendarmerie.

L'activité de l'équipe mobile ainsi que son extension au territoire Ouest sont venues répondre aux attentes et aux besoins d'un public nombreux. En effet, si en 2016, 215 jeunes ont été rencontrés au cours de 800 entretiens, en 2017, le nombre de jeunes rencontrés est passé à 305 (soit une augmentation de 29,5 %) et le nombre d'entretiens à 903 (soit une augmentation de 11,41 %). Cette augmentation confirme en quelques mois l'utilité de l'élargissement de ce dispositif sur le territoire Ouest.

Il est proposé de décider de renouveler, pour l'année 2018, la subvention à l'ALT à hauteur de 8 000 € pour permettre la poursuite de l'activité de l'équipe mobile d'accueil et d'écoute des jeunes dans le nord et l'ouest du département.

Les commissions territoriales des territoires d'actions du nord et de l'ouest, réunies le 13 septembre 2018 ont émis un avis favorable au renouvellement de la subvention.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
14710	65-6574-33	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 8 000 € à l'Association de Lutte contre la Toxicomanie pour le dispositif de l'équipe mobile d'écoute des jeunes, au titre de l'exercice 2018.*

Strasbourg, le 21/09/18

Le Président,



Frédéric BIERRY